

n°95

Juin 2021

# NOTRE FORÊT

La revue des  
propriétaires privés en

Régions Centre-Val de Loire et Île-de-France



## De l'utilité de la certification...



Suite à une demande de la DRAAF Centre-Val de Loire (*Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt*), une visite de l'usine de transformation Swiss Krono à Sully-sur-Loire, a été organisée avec l'interprofession Fibois Centre-Val de Loire.

La demande en bois est forte et la société devrait encore augmenter de façon significative sa production. Les magasins de bricolage demandent de plus en plus de matériaux mais ils doivent être certifiés (*PEFC ou FSC*) afin de conforter l'acheteur final dans son souhait de gestion durable. Et là surprise ! Bien des propriétaires forestiers ne font pas la démarche de certifier leur forêt, créant des difficultés d'approvisionnement.

Quand on sait les difficultés à vendre des bois souvent peu valorisés (*bouleaux, trembles aulnes, premières éclaircies de résineux...*), on peut rappeler aux propriétaires, qu'en certifiant sa forêt, on valorise mieux tous ces bois, on lutte contre le réchauffement climatique en stockant du carbone, et on améliore l'image de la forêt en mettant en avant sa gestion durable.

Jean-Pierre PIGANIOL  
Président du CRPF



Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) est une délégation du CNPF\*, l'établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées. Il répond gratuitement à toutes les questions des propriétaires forestiers.

\* CNPF : Centre National de la Propriété Forestière. Il regroupe l'ensemble des CRPF et l'Institut pour le Développement Forestier (IDF).

■ Actualité p 02

■ Gestion p 03-05

Suite DOSSIER - La typologie des peuplements à Chênes prépondérants (2/2)

DOSSIER - L'Indice de Biodiversité Potentielle

■ Filière p 06-07

Fibois Île-de-France : l'interprofession francilienne de la filière forêt-bois

Joyeux anniversaire Duramen !

■ Pratique p 08-09

Incendies de forêt : un nouvel enjeu en Centre-Val de Loire

SWISS KRONO, s'engage plus fermement auprès de la certification forestière PEFC

■ Bon de soutien p 10

■ Information des régions p 10

■ Courrier des lecteurs p 11

■ Vos prochaines réunions p 12

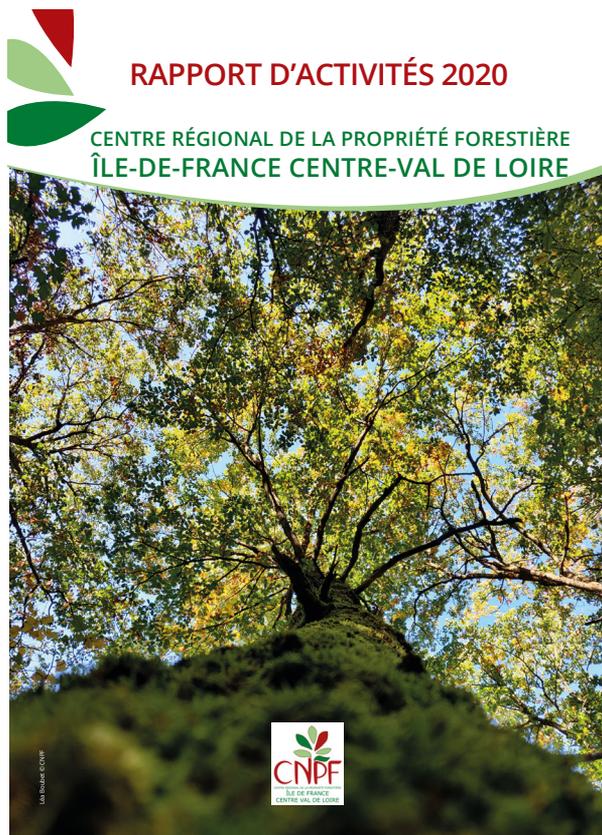
■ Vos contacts p 12

Retrouvez tous ces articles sur  
[ifc.cnpf.fr](http://ifc.cnpf.fr)





## Le rapport d'activités 2020 du CRPF



Chaque année, le CRPF présente le bilan de ses missions et activités dans ce rapport. Ce document vous permettra de mieux découvrir ou redécouvrir l'ensemble de nos champs d'actions :

- Améliorer la gestion durable en forêt privée ;
- Préserver, innover, acquérir de nouvelles connaissances ;
- Transmettre, communiquer, s'adapter.

Retrouvez l'ensemble de l'équipe du CRPF au service de la gestion durable des forêts privées en régions Île-de-France et Centre-Val de Loire.

Le rapport d'activités 2020 du CRPF est disponible en ligne sur le site du CRPF : [ifc.cnpf.fr](http://ifc.cnpf.fr) des exemplaires imprimés sont aussi disponibles en consultation au CRPF.

Propriétaire d'un bois, d'une forêt ?  
Avec **laforetbouge.fr** entretenez vos bois !

**laforetbouge**  
UN COACH NUMÉRIQUE GRATUIT 7420H ET 7771

## Les ventes de plants forestier en France

Les premiers résultats de l'enquête statistique de ventes de plants forestiers (*plants forestiers, plançons de peuplier et boutures destinées aux taillis à courte rotation*) pour la campagne 2019-2020 sont bientôt disponibles. Comme tous les ans, cette enquête statistique a été réalisée par l'équipe d'INRAE (*ex-Irstea*) à Nogent-sur-Vernisson à partir des données des fournisseurs français de matériels forestiers de reproduction et des informations sur les flux en provenance d'autres pays de l'Union Européenne. L'acquisition de ces données demande une collaboration efficace des entreprises et contrôleurs des ressources génétiques en DRAAF.



Quelques remarques notables sur cette campagne 2019-2020 :

- En 2019-2020, 55,2 millions de plants ont été vendus en France soit **19% de moins que l'an dernier**. Cette baisse est liée en grande partie à la baisse des ventes du pin maritime et du pin à encens (*fin du plan gouvernemental Klaus et surface à reboiser moins importante*) ;
- Les ventes en France de plants de **Douglas, seconde essence de reboisement, continuent d'augmenter** ;
- Les ventes de **feuillus sont en hausse** pour la deuxième année consécutive (+ 4%) ;
- Les ventes de **plançons de peupliers augmentent légèrement** (+2% par rapport à l'année précédente) avec le cultivar Koster largement en tête des ventes.

Ces résultats seront complétés ultérieurement par la **note de synthèse annuelle d'INRAE**, qui sera disponible avec les résultats des années précédentes à l'adresse suivante : <https://agriculture.gouv.fr/statistiques-annuelles-sur-les-ventes-de-graines-et-plants-forestiers>

Et vous plutôt régénération naturelle ou plantation ?

# DOSSIER - La typologie des peuplements à Chênes prépondérants (2/2)

Un outil de description facile, précis et rapide : 20 ha par jour et par personne ! LA SUITE

Dans le numéro de la revue Notre Forêt de Mars, nous vous présentions la méthodologie de la typologie des peuplements à Chênes prépondérants. Voici la suite et fin du dossier avec un focus sur les résultats de cet outil.

## Prédictif et performant

L'onglet "simulation" du logiciel, vous permet d'observer l'évolution du type de peuplement. Pour cela, vous devrez indiquer les paramètres pouvant influencer l'évolution :

- la période de temps ;
- le type de martelage réalisé ou simulé (*nb tiges prélevées /ha par catégories de diamètre*) ;
- le passage à la futaie (*nb perches/ha/an pouvant passer Petit Bois durant la période*).

La simulation a été faite sur le logiciel pour une période de 10 ans, sans coupe réalisée entre 2009 et 2019 et sans passage à la futaie. Sur la propriété concernée, la comparaison des résultats de la simulation faite en 2009 avec les résultats réels obtenus avec la description typologique de décembre 2019 sont extrêmement proches (*même type de peuplement avec répartition PB-BM-GB identique*) avec une surface terrière légèrement supérieure. (Cf. tableau des résultats ci-contre.)

En 10 ans, aucun PB apparus

fautes de perches de chêne, certains PB sont devenus des BM, certains BM des GB ce qui naturellement a fait évoluer le peuplement à dominance de PB et BM en 2009 à un peuplement à dominance de BM-GB en 2019. Cela se traduit dans le triangle des structures par une flèche se déplaçant vers le haut et à gauche.

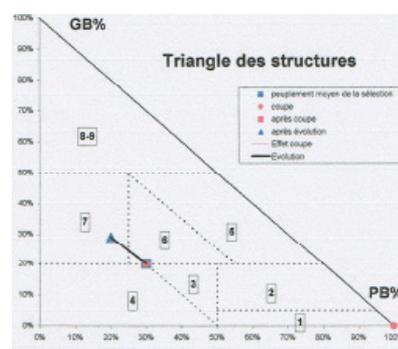
En conclusion, cette clef de détermination associée au logiciel "cartyp 2010.xls" prouve l'intérêt et la fiabilité de ces outils pour une description des peuplements.

La méthode est rapide, facile d'utilisation mais demande de la rigueur dans la prise des données. Elle permet en plus, une meilleure vision spatiale des peuplements au sein d'une même parcelle ce que ne peut donner un inventaire pied à pied.

La typologie des peuplements à Chênes prépondérants permet aussi et surtout de choisir l'orientation de gestion (*régulier ou irrégulier*) et les directives de

Caractéristiques Résultats	Typologie 2009	Simulation typologie 2019	Typologie 2019 réelle
Type de peuplement	33	37	37
Structure	30% PB 50% BM 20% GB	20% PB 51% BM 29% GB	20% PB 51% BM 29% GB
Surface terrière	15 m <sup>2</sup> /ha	18,1 m <sup>2</sup> /ha	19,1 m <sup>2</sup> /ha

Tableau des résultats du test de la typologie des peuplements à Chênes prépondérants



Triangle des structures

Bruno Jacquet © CNPF

**martelages** adaptées pour chacune des sous parcelles et une réactualisation de l'évolution des peuplements à 10 à 20 ans.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter les techniciens CRPF (*voir contacts p.12*).

**Bruno Jacquet**

Technicien CRPF secteur Indre

Pour lire la partie n°1 du Dossier, consultez le numéro précédent de Notre Forêt : n° 94 de Mars 2021 sur [ifc.cnpf.fr](http://ifc.cnpf.fr)

## DOSSIER - L'Indice de Biodiversité Potentielle

*Un outil de diagnostic, de suivi et d'amélioration du potentiel d'accueil en biodiversité de la forêt.*

Une forêt équilibrée et accueillante pour la biodiversité est plus résistante et plus résiliente face aux aléas (climatiques, pathologiques). Ce dossier présente une méthodologie pour appréhender le niveau de potentiel d'accueil de biodiversité pour vos forêts.

### Le principe

L'IBP est un diagnostic basé sur l'évaluation rapide de 10 caractéristiques (ou facteurs clés) influençant la capacité des peuplements forestiers à accueillir des espèces (animales, végétales et fongiques).

D'abord, 7 facteurs dépendants des modalités de gestion mises en œuvre :

- Le nombre d'essences autochtones ;
- La structure verticale (stratification) de la végétation ;
- Les gros bois morts sur pied et au sol ( $D > 37,5\text{cm}$ ) ;
- Les très gros bois vivant ( $D > 67,5\text{ cm}$ ) ;
- Les arbres porteurs de dendromicrohabitats (1) ;
- Les milieux ouverts.

Mais également, 3 facteurs de contexte :

- L'ancienneté de l'état boisé ;
- Les milieux aquatiques ;
- Les milieux rocheux.

Nul besoin d'être naturaliste pour réaliser un diagnostic IBP, il vous suffit d'être à l'aise avec l'identification des arbres.

### En pratique

Il suffit de parcourir le peuplement (ou la parcelle) en **dénombrant les éléments relatifs à chacun des dix facteurs**. Ces observations permettent, grâce à une fiche de relevé et des seuils prédéfinis,

d'attribuer un score de 0, 1, 2 ou 5 pour chaque facteur. L'addition de ces scores donne l'IBP et permet de situer le peuplement dans un gradient de faible à forte capacité d'accueil (voir la figure ci-contre).

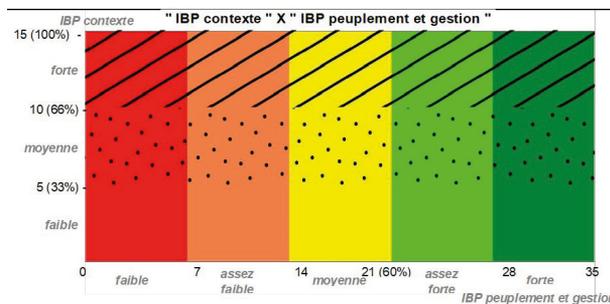
Il permet aussi d'identifier, au sein du peuplement, les éléments favorables à la diversité en espèces ou au contraire, ceux insuffisamment représentés qu'il serait souhaitable de favoriser lors des actes de gestion (voir la figure ci-contre).

### Un protocole adaptable

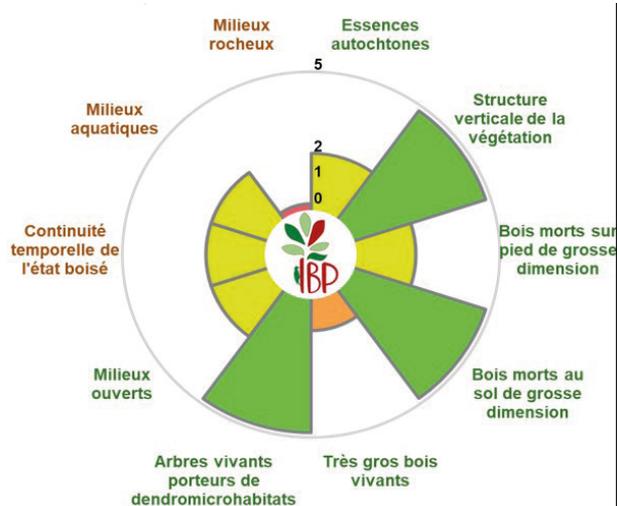
Selon la surface, le temps à y accorder et les objectifs plusieurs méthodes de relevé sont possibles pour s'adapter au besoin (parcours en plein pour les surfaces  $< 5-10\text{ ha}$ , partiel, échantillonnage par transect ou inventaire systématique). Les relevés se font toujours à l'échelle du peuplement forestier.

### Retour d'expérience

À titre expérimental, en 2011 puis 2013, un diagnostic IBP très précis a été effectué sur l'ensemble du domaine du Bois Landry en Eure-et-Loir. Associé



Carte mosaïque Gradient de faible à forte capacités d'accueil



Les facteurs favorables apparaissent en vert et les facteurs à améliorer en jaune voire rouge

à un relevé de typologie des peuplements (2), 600 placettes de 0,20 ha ont été réalisées sur 1200 ha.

### De premières pistes à suivre

L'analyse globale à l'échelle de la propriété et par facteur a permis de localiser des enjeux de biodiversité prioritaires et de donner des orientations de gestion associées :

#### Augmenter la proportion de bois morts :

- Lors des martelages, laisser sur pied des bois dépérissants sans valeur dans la bille de pied ;

# DOSSIER - L'Indice de Biodiversité Potentielle

- Lors des éclaircies d'amélioration : éviter de démanteler tous les houppiers des gros bois, laisser des souches hautes pour les bois jumelés à couper et en faisant les purges de billes de pied dans la coupe et non pas sur l'aire de dépôt (*Ide manière à aisser du bois morts au sol*).

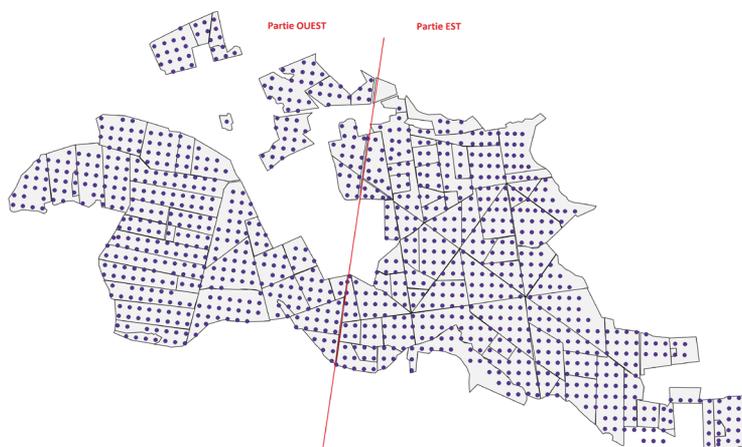
## Améliorer la diversité des strates dans certaines parcelles de la partie Ouest :

- Réaliser des éclaircies plus fréquentes ou plus fortes dans les zones à taillis de charme âgé ou dans les peuplements à forte densité de chênes dans la futaie afin de permettre le développement d'une strate herbacée qui faisait défaut.

## Toujours s'améliorer

En 2019, une convention avec le CRPF a permis de revenir sur les parcelles passées en coupe depuis les premiers relevés. Ce travail plus poussé a permis d'évaluer si les consignes de martelage et de gestion avaient bien été tenues mais aussi d'évaluer l'effet des interventions sur le potentiel d'accueil pour la biodiversité.

L'IBP montre une certaine sensibilité aux coupes, plutôt positive dans l'ensemble, signe que la gestion a intégré l'objectif d'augmenter la capacité d'accueil pour la



Grille d'échantillonnage systématique - Domaine de Bois Landry. (Source : CNPF) **biodiversité sur le massif.**

Les interventions sylvicoles (*éclaircies ou coupes d'améliorations*) ont été suffisamment dosées pour contribuer à l'amélioration du critère «surfaces de milieux ouverts » sans dépasser le seuil au-dessus duquel le score diminue.

Les facteurs « Bois mort sur pied » et « Bois mort au sol » sont encore à améliorer bien que l'on note un effort de maintien des arbres morts sur pied plus visible dans les résultats.

De la même façon, l'effort de maintien d'un certain nombre de très gros bois vivant est notable. C'est logiquement la note qui est influencée le plus négativement par la gestion. La note a surtout baissé dans des peuplements régularisés gros bois en préparation à la régénération, ces peuplements

ayant pour objectif à court ou moyen terme le renouvellement, donc leur récolte.

Cette étude a permis de mettre en place des mesures complémentaires et d'en orienter leur localisation (*îlots de vieillissement, maintien d'arbres habitats pour assurer une connectivité entre eux*). **Mesures dont il sera intéressant d'évaluer dans le temps l'efficacité.**

**Grâce à l'IBP il est possible, et surtout nécessaire, de concilier les différents usages de la forêt et la conservation de sa biodiversité ! N'hésitez pas à contacter Marine LAUER pour plus de renseignements.**

(1) *dendromicrohabitats (singularités morphologiques des arbres telles que les fentes et cavités constituant des refuges indispensables à certaines espèces)*

(2) cf. dossier gestion Notre forêt n°94

**Marine LAUER**  
Ingénieur Environnement CRPF

Tableau de synthèse des évolutions par type de peuplements et facteurs

Type de peuplement	Genres	Strates	Morts sur pied	Morts au sol	Très gros bois	Micro-habitats	Milieux ouverts	Evolution globale du score	% d'évolution du score*
Irreg BM-GB	=	=	=	=	=	=	=	=	=
Irreg BM	=	=	=	=	=	=	↑ (+3)	+3	8,5%
Reg PB - BM	=	↑ (+3)	=	=	=	=	=	+3	8,5%
Reg BM-GB	=	=	↑ (+2)	=	↓ (-3)	=	↑ (+3)	+2	5,7%
Reg GB prépa régé	=	↑ (+3)	=	↑ (+2)	↓ (-5)	=	↑ (+5)	+5	14,3%

\*Il convient de relativiser les variations. Les études de l'IDF sur l'effet observateur donnent une marge de 10% en deçà duquel l'écart n'est pas strictement significatif. L'effet observateur intègre les différences entre observateurs mais également les caractéristiques du peuplement ou encore la saison par exemples).

**Pour plus d'informations, voici les dates des réunions IBP pour se former gratuitement sur cet outil :**

- Vendredi 11 juin - Île-de-France Gâtinais - Pringy (77)**
- Vendredi 18 juin - Combreux (45)**
- Samedi 04 septembre - Indre**

**Contact : Marine LAUER par téléphone au 02 38 53 65 09 ou 06 14 52 88 80 et par mail à [marine.lauer@cnpf.fr](mailto:marine.lauer@cnpf.fr)**



# Fibois Île-de-France : l'interprofession francilienne de la filière forêt-bois

Travailler avec l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois pour faire force !

**F**IBois Île-de-France, anciennement Francilbois, est une association qui représente et fédère l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois, de l'amont à l'aval de la filière, en Île-de-France. Découvrez l'interprofession !

## Présentation de FIBois Île-de-France

Le rôle de FIBois Île-de-France (FIBois IDF) est de **dynamiser la filière et représenter les professionnels auprès des pouvoirs publics**. L'association travaille avec l'ensemble des acteurs de la filière forêt bois.

Aux côtés de 11 autres interprofessions régionales de la forêt et du bois, FIBois Île-de-France est membre du **réseau FIBois France** (ex France Bois Région). En 2019, l'ensemble de l'équipe a été renouvelée, une nouvelle dynamique a alors été impulsée. 3 pôles existent désormais au sein de l'interprofession :

- **Bois construction** (prescrire et développer le bois construction) ;
- **Forêt et bois énergie** (animer l'écosystème de l'amont forestier, promouvoir la gestion durable et développer le bois énergie) ;
- **Filières, formations et communication** (fédérer et mobiliser les acteurs de la filière forêt-



*bois, développer l'emploi, sensibiliser la société civile aux enjeux de la gestion forestière et à l'utilisation des matériaux bois pour la transition écologique).*

Aujourd'hui, l'interprofession compte plus de **140 adhérents**.

## Focus sur le rôle de FIBois Île-de-France au sein de « l'amont forestier »

En travaillant avec les représentants des propriétaires forestiers, comme le CRPF ou Fransylva, FIBois IDF est au plus près des acteurs de l'amont forestier, de leurs enjeux et problématiques. L'interprofession souhaite **dynamiser la filière régionale**, développer la gestion durable et la **mobilisation de la ressource locale** pour une utilisation au plus proche (construction, matériau, énergie).

Aussi, la 2ème édition du festival, **Nuits des forêts**, aura lieu du **2 au 4 juillet** partout en France. Cet événement a pour but de sensibiliser le grand public aux

enjeux de la filière forêt-bois aux côtés des professionnels.

Depuis plusieurs mois a débuté la préfiguration d'une Plateforme appelée « **Plantons des arbres** ». Cet outil permettra de mettre en lien des propriétaires ayant un projet forestier (reboisement, travaux sylvicoles, enjeu écologique) et des financeurs désirant s'impliquer dans des actions concrètes en forêt francilienne. Histoire à suivre pour la fin de l'année !

FIBois Île-de-France s'est également associée à **Plantons pour l'avenir**, un fonds de dotation qui vise à préserver l'avenir des forêts françaises et à sensibiliser sur les enjeux de la filière forêt-bois grâce à des dons de mécènes.

FIBois Île-de-France va également travailler avec Fransylva Île-de-France et le CRPF sur la mise en place d'un dispositif permettant de **relancer la plantation et l'utilisation du peuplier en Île-de-France**, un plan d'actions devrait d'ailleurs voir le jour cette année. Le but serait d'aboutir à un dispositif incitatif comme celui du projet « Du peuplier pour l'avenir » en Centre-Val de Loire.

Vous l'aurez compris FIBois Île-de-France est un acteur indispensable pour la filière forêt-bois locale.



ESTIMATION & ACHAT TOUTES ESSENCES

GESTION DE VOS PARCELLES

EXPLOITATION & COMMERCIALISATION DES BOIS

VALORISATION DE VOTRE PATRIMOINE



**Nora Affejee**  
Cheffe de projet à FIBois Île-de-France

# Joyeux anniversaire Duramen !

*L'association de mécénat environnemental fête ses 6 ans : retour sur son évolution*

**D**uramen est une association de mécénat environnemental œuvrant pour la préservation et la gestion durable des forêts en région Centre-Val de Loire. L'association lève des fonds auprès de mécènes et donateurs souhaitant s'engager dans une démarche environnementale durable au profit des forêts. Ce mécénat permet de soutenir financièrement des projets de plantations durables portés par des propriétaires forestiers.

## L'histoire de Duramen

Créée en juin 2015, l'association est issue d'une réflexion collective des acteurs de la filière forêt-bois tels que Fibois Centre-Val de Loire (anciennement Arbocentre), le CRPF, le GEDEF Loiret-Sologne, le GDF41, les Forestiers Privés de l'Indre etc. L'essence même de Duramen (sans vouloir faire de jeux de mots) est de proposer une action pour enrayer la chute des (re) plantations et adapter nos forêts régionales au changement climatique.

En octobre 2016, Duramen est reconnue d'intérêt général. La recherche de fonds débute fin 2017 par une campagne de financement participatif (Crowdfunding) permettant de collecter plus de 7 000 € grâce aux 77 contributeurs. En mars 2018, les trois premiers projets sont ainsi soutenus pour la plantation de près de 4 500 arbres sur 3.1 hectares. En suivant, les premiers partenariats entre Duramen et des mécènes privés voient le jour.

Fin 2020, l'association intègre le réseau 1% pour la planète, réseau mondial mettant en relation associations et



*La transformation d'une peupleraie en Indre grâce à Duramen*

© Jacques Poitevin

philanthropes agissant en faveur de l'environnement.

Depuis sa création, Duramen a soutenu financièrement 28 projets de plantations forestières, représentant une surface de 110 hectares, soit environ 119 000 arbres plantés.

## Des projets Duramen près de chez vous

Duramen soutient des projets forestiers de transformation de peuplements pauvres ou dépérissants et boisement de terres agricoles

Fin décembre 2020, à Baudres, en Indre 4 hectares de peupleraie ont été transformés. Une peupleraie abandonnée et dépérissante de Beaupré et ayant subi des dégâts de tempêtes a laissé place à la plantation de 840 cultivars diversifiés adaptés à la station (Koster, Dano, Rona, Diva, Tucano).

Dans le Cher, début 2021, à Barlieu, Duramen a pu financer le boisement de 1634 arbre sur une terre agricole non exploitée (1,1 ha) avec des essences feuillues diversifiées : Chêne sessile et chêne pubescent, cormier, alisier torminal, poirier, pommier

sauvage, charme, merisier et châtaignier.

## Dès 6 ans et un regard vers l'avenir

Au fil des années, Duramen poursuit sa volonté d'augmenter la surface de projets forestiers soutenus. L'association sollicite de nouveaux mécènes parmi les entreprises régionales et nationales. Ainsi, deux nouveaux contrats de mécénat ont été signés et deux autres sont à l'étude depuis le début de l'année. Par ailleurs, Duramen a lancé un nouveau crowdfunding jusqu'au 19 juillet 2021 afin de pouvoir soutenir de nouveaux projets de plantations pour la saison 2021/2022.

**Entreprises, collectivités, particuliers, vous souhaitez agir et soutenir la préservation des forêts régionales, contactez Duramen ! Propriétaires, si vous avez un projet de plantations, contactez-nous !**

**Lydie Molandre**  
Animatrice Duramen chez  
Fibois Centre-Val de Loire

Contact :

02 38 41 80 05 - [duramen@fibois-cvl.fr](mailto:duramen@fibois-cvl.fr)  
[www.duramen.org](http://www.duramen.org)

# Incendies de forêt : un nouvel enjeu en Centre-Val de Loire

Un risque à venir qu'il faudra limiter ensemble

Le réchauffement climatique augmente le risque « incendies de forêt » dans plusieurs régions françaises. En avril, 120 ha de forêt sont partis en fumée en Indre (cf. photo) et 50 ha de plus en septembre 2020 en Sologne. Pour la première fois, des canadiens sont venus des régions voisines pour porter assistance aux pompiers locaux.



L'incendie du mois d'avril en Indre annonce des années à venir risquées

© Twitter, SDIS 36

Face à ces feux, les autorités départementales (préfectures, DDT et SDIS, etc.) prennent des **mesures de prévention et de protection avec la participation de l'ONF, le CRPF et les syndicats des propriétaires forestiers.**

## Le risque va s'amplifier

Malgré les incendies des dernières années, le risque reste **encore « modéré »** pour notre région. Cependant, les modélisations à l'horizon 2040 montrent un **passage en risque moyen, voire fort** (équivalent au massif aquitain et du nord de la région PACA).

## Plusieurs outils pour prévenir et lutter ensemble

- L'indice forêt météo (IFM), est un **indicateur d'alerte important**, surveillé par les services départementaux

d'incendie et de secours (SDIS). Par exemple : 4 jrs d'alerte maximale en Indre en 2020.

- **Un plan d'actions déclenché selon le niveau de risque** (astreintes en casernes, communications ciblées, prises d'arrêtés ponctuels, etc.). L'ONF est impliqué dès le niveau 1. Les syndicats de propriétaires forestiers et le CRPF sont informés dès les niveaux 2 et 3 pour **relayer les informations aux propriétaires forestiers.**
- Un atlas « Feux de forêt en région Centre-Val de Loire » est en cours de constitution (gouvernance DRAAF, DREAL, SDIS 45, DDT 37 et 45) avec des **cartes de sensibilités sylvicoles pour prévenir les risques localement.** Publication prochainement.
- **Les règles et prescriptions**

**pour l'emploi du feu dans les activités d'exploitation forestière** (brûlage des rémanents) sont fixées dans les arrêtés départementaux. Certains (Indre et Indre-et-Loire notamment) sont en cours de révision pour **tenir compte de l'aggravation des risques.**

## La forêt privée mobilisée

Avec la répétition des sécheresses et canicules, **nos forêts régionales sont (et seront) de plus en plus exposées au risque incendie.** Les forestiers sont sollicités pour contribuer aux plans de prévention des risques. Pour la forêt privée, il s'agit d'intervenir de manière coordonnée pour :

- mieux partager les données et les connaissances terrain avec les pompiers ;
- améliorer la cartographie des massifs à risques en fonction des types de végétation ;
- Informer et sensibiliser d'avantage les propriétaires forestiers aux risques et actions préventives ;

**Ensemble préservons-nous et luttons contre le risque des incendies de forêts.**

**Alain COLINOT**  
Directeur adjoint du CPRF

**SCIERIE MOBILE PAWULA**  
POUR PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS  
TOUTES ESSENCES

**PAWULA JEAN-LOUIS**  
07 71 18 35 68  
RUE GUTENBERG - ZA N 2  
37160 DESCARTES

**Capacité de sciage :**

- Maxi : 9m x Ø 1,3m
- Lame large : 110mm
- Trait de scie : 2mm

**Le plus :**  
Déplacement à la propriété ou sur site à Descartes

# SWISS KRONO, s'engage plus fermement auprès de la certification forestière PEFC

Lorsque PEFC permet à une entreprise locale d'atteindre ses objectifs

L'ambition de l'entreprise SWISS KRONO est claire : doubler sa production en 5 ans, développer l'approvisionnement certifié PEFC et conforter la provenance régionale de ses bois. L'exigence de la certification PEFC de gestion durable des forêts sur le marché mondial du panneau OSB et aggloméré est aujourd'hui une nécessité pour l'entreprise de Sully-sur-Loire (Loiret). En lançant son appel à PEFC, c'est toute la filière qui est sommée d'y répondre !

## Mobiliser la filière

Depuis le début de l'année, SWISS KRONO multiplie les visites de l'usine, reçoit les élus et acteurs de la filière forêt-bois avec un même message : « Nous avons besoin de vous pour réussir ce pari industriel, vital pour l'entreprise et ainsi mobiliser la filière et dynamiser le territoire. ». Message reçu. Des temps de réflexion communs ont été organisés entre CRPF, FRANSYLVA, FIBOIS, FNEDT et PEFC Ouest. La situation est analysée, les leviers d'actions identifiés, l'opération planifiée.

## Définir les enjeux

Réaffirmer collectivement l'intérêt de la certification PEFC que l'on soit un propriétaire forestier, un exploitant, un ETF. Ici l'enjeu économique et industriel est au premier plan :

- Gérer durablement sa forêt, produire du bois et le vendre pour tous les usages est une activité économique majeure du forestier ;
- Fournir les industriels locaux en matière bois certifiée PEFC est un acte assurant la pérennité du modèle

économique des exploitants forestiers en assurant la garantie de gestion durable au consommateur ;

- Réaliser des chantiers d'exploitation en minimisant l'impact sur le sol, en préservant les peuplements en croissance et leur biodiversité, c'est garantir une activité de travaux sylvicoles pour les prochaines décennies ;
- La certification PEFC est conditionnée à des modalités financières qui sont à terme profitables à tous. La réflexion nécessairement collective doit permettre la juste rémunération de chacun.

## Agir ensemble

Chaque acteur (forestier, exploitant, entreprise de travaux forestiers, etc.) doit alors passer à l'acte et choisir la certification PEFC (si ce n'est pas déjà fait) :

- Le propriétaire forestier possède-t-il le bois correspondant au besoin du secteur du panneau ? À quelle échéance est-il mobilisable et sous quelles conditions ? Quels sont les acheteurs potentiels pour ces produits ?
- L'exploitant forestier, s'assurera de la traçabilité du bois et engagera, avec ses prestataires, le chantier forestier selon les règles de



gestion durable PEFC.

## Pourquoi est-ce une chance ?

Nous avons la possibilité de démontrer que, collectivement et individuellement, la forêt est à la hauteur des attentes des industriels et, **in fine, des consommateurs.** Avec la certification PEFC, nous apportons la preuve que la forêt est à l'équilibre entre ses services environnementaux, sociaux et économiques. Saisissez cette chance !

**Olivier BILLEAU**  
Coordinateur PEFC Ouest

Contact :  
15, boulevard Léon Bureau - 44 200 NANTES  
02 40 40 26 38 - ouest@pefc-france.org  
www.pefc-france.org



### Réunions Forêt & apiculture 2021

L'ADAPIC (association de développement de l'apiculture en région Centre) et le CRPF collaborent autour d'un projet ayant pour objectif de promouvoir et valoriser auprès des propriétaires forestiers les pratiques de gestion favorables aux abeilles.



Une réunion par département est organisée entre apiculteurs et forestiers afin d'approfondir les liens entre apiculteurs et sylviculteurs et éventuellement d'aboutir à de nouveaux partenariats entre propriétaires et apiculteurs.

Voici les prochaines réunions forêt et apiculture :

- Indre-et-Loire: 10 septembre matin à Cinq-Mars-La-Pile ;
- Eure-et-Loir : 13 septembre matin à Champrond-en-Gâtine ;
- Indre: 17 septembre matin à Val-Fouzou ;
- Cher : date à venir à Saverdines ;
- Loiret : lieu et date à venir.

#### Contact informations et inscription :

Marine LAEUR, ingénieur environnement CRPF  
marine.lauer@cnpf.fr - 02 38 53 65 09 - 06 14 52 88 80

### AMI - Festival Nuit des Forêts

Du 2 au 4 juillet vivez en forêt, partout en France. 3 jours de festival en forêt

En octobre 2020 le Festival des Forêts en Île-de-France, organisé par FIBois Île-de-France, réunissait 5 000 participants. En 2021 le festival évolue et devient Les Nuits des Forêts, prenant ainsi une dimension nationale !



Les Nuits des Forêts feront (re)découvrir la forêt proche de chez soi et sa multifonctionnalité. Pendant 3 jours, il sera possible de rencontrer et dialoguer avec des professionnels de la filière, des associations, des artistes : des femmes et des hommes qui habitent, cultivent et protègent la forêt.

Les Nuits des Forêts recherchent leurs futurs sites et animations : répondez à l'AMI pour la région Île-de-France ou Centre-Val de Loire. Vous êtes un propriétaire ou un gestionnaire et souhaitez ouvrir votre forêt ? Vous souhaitez proposer une animation culturelle, artistique, environnementale ou autre ? Contactez FIBois Île-de-France !

#### Contacts

contact@nuitsdesforets.com  
Plus d'informations sur [www.nuitsdesforets.com](http://www.nuitsdesforets.com)

### Soutenez la revue NOTRE FORÊT

Notre Forêt ne reçoit plus de financements publics externes (européens, régional, etc.)  
Pour soutenir la revue, souscrivez un abonnement de soutien : 40 € pour 2 ans, soit 5 €/n°.

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Souscrit un abonnement de soutien à la revue Notre Forêt pour un montant de 40 € pour 2 ans (8 numéros)

Date.....  Souhaite recevoir une facture

S'abonne à la newsletter du CRPF - Mail : .....

Renonce à recevoir la revue Notre Forêt sur support papier



## Cartographier sa forêt

*Je souhaite réaliser une cartographie de ma forêt, puis-je la faire moi-même ? Mme. G du 41*



Mireille Mousas © CNPF

Oui, il existe plusieurs outils numériques permettant de réaliser la cartographie de votre forêt. Vous pouvez alors la faire vous-même :

- Le site [geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr), vous permettra de créer votre carte ou mesurer des surfaces. De nombreux **fonds de carte** sont disponibles sur geoportail (*cartes IGN, cadastre, photographies aériennes, etc.*). Vous trouverez également les principaux **zonages environnementaux** (*Natura 2000, RAMSAR, PPRI, etc.*).
- Le site de la [foretbouge.fr](http://foretbouge.fr) peut aussi être utilisé pour réaliser votre cartographie. Vous pourrez même ajouter des **types de peuplements** et des **interventions** associés à chacune de vos parcelles grâce à la forêt bouge. Des tutoriels sont disponibles sur ces sites en cas de blocage. Les cartes réalisées sur laforetbouge peuvent par la suite être ajoutées à votre **Plan Simple de Gestion (PSG)** dans le cas où vous souhaitez le télétransmettre sur le site.
- Des **logiciels plus techniques** peuvent vous permettre de réaliser des cartes à votre guise. Il en existe des versions payantes (*Mapinfo ou Arcview par exemple*) et des versions gratuites (*QGIS*). Ces logiciels sont plus complexes à utiliser et demandent une pratique régulière.
- Enfin, il est toujours possible de se tourner vers la méthode du bon vieux **papier et des crayons de couleurs** ! Vous pouvez vous procurer le plan cadastral en contactant le service du cadastre du centre des impôts.

En bref, plusieurs solutions s'offrent à vous pour ce qui est de cartographier votre forêt. Cette carte vous permettra de **mieux visualiser votre patrimoine forestier et ainsi anticiper les travaux à revenir dans le temps et l'espace.**

**Aurélien FEVRIER**

Technicien Loir-et-Cher et responsable cartographie du CRPF

## Simple de Gestion

*Je viens de transmettre mon projet de PSG au CRPF, pour agrément. Comment se déroule son instruction ? M. D du 45*



Olivier Martineau © CNPF

Votre PSG est d'abord **instruit administrativement**, pour vérifier sa recevabilité et sa complétude.

Le cas échéant, il est ensuite pris en charge par le technicien de votre département qui organise avec vous et votre rédacteur éventuel, **une visite de terrain**. Le but est de confirmer l'état des lieux de la forêt qui y est fait, la durabilité de la gestion qui y est programmée ainsi que sa cohérence avec le PSG précédent. C'est également l'occasion d'un échange plus général sur la gestion forestière permettant de vous apporter des conseils en toute neutralité. A l'issue de cette phase, des corrections ou des compléments peuvent vous être demandés s'ils sont nécessaires.

L'agrément de votre PSG est prononcé en **conseil d'administration**, qui réunit des propriétaires forestiers élus, en présence du représentant de l'Etat. Un exemplaire de votre document lui aura été obligatoirement transmis, 2 mois minimum avant son examen, pour un éventuel contrôle par le service forestier de la direction départementale des territoires (*DDT*). Vous recevrez votre décision d'agrément dans un délai d'un mois vous permettant ainsi de le mettre en œuvre.

**Pierre-Damiens DESSARPS**

Responsable Document de Gestion Durable CRPF

## Vos contacts

CRPF d'Île de France et du Centre-Val de Loire:  
02 38 53 07 91 - ifc@cnpf.fr

Délégation d'Île de France: **Xavier JENNER**  
01 39 55 25 02

**Cher: David HOUMEAU**  
07 77 94 95 52 - david.houmeau@cnpf.fr

**Eure-et-Loir: Laurence PLAIGE**  
06 27 63 13 74 - laurence.plaige@cnpf.fr

**Indre: Bruno JACQUET**  
06 14 52 88 84 - bruno.jacquet@cnpf.fr

**Indre-et-Loire: Franck MASSÉ**  
06 14 52 88 52 - franck.masse@cnpf.fr

**Sologne sud et est du Loir-et-Cher:  
Clément DESCHAMPS**  
06 14 52 88 33 - clement.deschamps@cnpf.fr

**Loir-et-Cher nord et Sologne ouest:  
Aurelien FEVRIER**  
06 14 52 88 40 - aurelien.fevrier@cnpf.fr

**Loiret: Thomas VARQUET**  
06 14 52 88 64 - thomas.varquet@cnpf.fr

**Yvelines, Val-d'Oise, Essonne, Petite Couronne:  
Virginie le MESLE**  
06 14 52 88 55 - virginie.lemesle@cnpf.fr

**Seine-et-Marne: Raphaël TREMBLEAU**  
06 03 71 89 92 - raphael.trembleau@cnpf.fr

**CETEF du Berry: Adrien DURIAUX**  
Tél.: 06 88 57 14 06

**GVF d'Eure et Loir: Denis GOISQUE**  
Tél.: 02 37 24 46 90

**CETEF Perche et Beauce: Pierrick COCHERY**  
Tél.: 01 34 83 19 44

**CETEF de l'Indre: Lucie TALLIER**  
Tél.: 02 54 61 61 45

**CETEF de Touraine: Franck MASSÉ**  
Tél.: 02 47 48 37 90

**GDF du Loir-et-Cher: Florian VINCENT**  
Tél.: 02 54 55 20 00

**GEDEF Loiret-Sologne:**  
Tél.: 02 38 71 90 38

**Peuplier Centre-Val de Loire: Franck MASSÉ**  
Tél.: 02 47 48 37 90

**Chambre d'agriculture de région Ile-de-France:  
François QUAGNEAUX**  
Tél.: 01 39 23 42 43

**GDF d'Ile-de-France: Raphaël TREMBLEAU**  
Tél.: 06 03 71 89 92

**Fogefor du Centre:  
Antoine de LAURISTON** Tél.: 02 38 53 78 04

**Syndicats des forestiers privés:**  
**Cher:** 02 48 70 45 60  
**Eure-et-Loir:** 02 37 24 46 87  
**Indre:** 02 54 61 61 61  
**Indre-et-Loire:** 02 47 38 53 73  
**Loir-et-Cher:** 02 54 55 80 00  
**Loiret:** 02 38 62 45 13  
**Ile-de-France:** 01 47 20 36 32

**PEFC Ouest:  
Olivier BILLEAU** Tél. 02 40 40 26 38

**JOURNAL TRIMESTRIEL  
D'INFORMATION FORESTIÈRE**

**Publié par:**  
**Le Centre Régional de la Propriété Forestière  
d'Île-de-France et du Centre-Val de Loire**  
43 rue du Boeuf Saint Paterne - 45000 ORLÉANS  
Tél. 02 38 53 07 91 - Fax 02 38 62 28 37  
ifc@cnpf.fr - ifc.cnpf.fr

*Avec la participation financière de la Chambre  
d'agriculture de région Ile-de-France, du syndicat des  
forestiers privés d'Île-de-France et de l'Union Régionale  
des syndicats des forestiers privés du Centre-Val de Loire,  
ainsi que de Velbois.*

Directeur de la publication:  
Jean-Pierre PIGANIOL  
Rédaction et maquettage: Léa BOUBET  
Photo de couverture: Sylvain GAUDIN

Abonnement gratuit.  
Impression: Prevost Offset  
2 trimestre 2021 • ISSN: 1953-1923

Imprimé sur papier certifié PEFC

Imprimé sur papier certifié PEFC

## Vos prochaines réunions

### Pour vous former, vous informer et débattre : des réunions accessibles à tous...

Réunions extraites du programme de formation 2021 en Centre-Val  
de Loire et Île-de-France (à retrouver sur ifc.cnpf.fr)



N°	Date	Lieu	Réunions du 11 juin au 25 septembre	Organismes
17	Vendredi 18 juin	Loiret	Savoir évaluer la biodiversité dans sa forêt. Utilisation de l'indice de biodiversité potentielle (IBP)	CRPF / GEDEF Loiret-Sologne
18	Samedi 19 juin	Yvelines (Ecquevilly)	Comprendre le document de gestion : état des lieux et programme des coupes et travaux	Chambre d'Agriculture d'Île-de-France CRPF
19	Vendredi 18 juin	Cher	Quelles forêts pour demain, quelles essences choisir ?	CETEF du Berry CRPF
20	Vendredi 3 septembre	Aube	Visite de la scierie Tarteret et de la merranderie NT Bois	GDF Ile-de- France / CRPF
21	Samedi 4 septembre	Indre	Comment mieux appréhender les indices de biodiversité en forêt ?	CRPF / CETEF Indre
+	Vendredi 10 septembre	Indre et Loire	Forêt & Apiculture	CRPF / ADAPIC
+	Lundi 13 septembre	Eure-et-Loir	Forêt & Apiculture	CRPF / ADAPIC
+	Vendredi 17 septembre	Indre	Forêt & Apiculture	CRPF / ADAPIC
22	Lundi 20 septembre	Indre-et- Loire	Régénérer ses parcelles : bilan des coupes rases et propositions de méthodes alternatives	CETEF de Touraine CRPF Fransylva 37
23	Samedi 25 septembre	À préciser	L'équilibre faune-flore : le rechercher, le maintenir	CETEF Perche et Beauce / CRPF

**Pour toute information : CRPF au 02 38 53 29 21**

**Retrouvez le programme complet ainsi que les invitations à ces réunions sur  
le site ifc.cnpf.fr**

**(disponibles 3 semaines avant la réunion)**

**N'oubliez pas de vous inscrire aux réunions :**

vous serez ainsi informé de toute modification de dernière minute !

*Cette revue vous a été adressée sur la base des informations cadastrales détenues par le CRPF. Si vous ne souhaitez plus être destinataire de nos courriers ou si vous désirez accéder aux informations vous concernant, il vous suffit de l'exprimer par écrit auprès du CRPF en indiquant vos coordonnées.*



Certifié PEFC  
pefc-france.org